

Pour diffusion immédiate - 018
Le 25 février 2005

LA PROVINCE LANCE LE PROGRAMME DE PRÊTS AUX ENTREPRISES FINANÇÉS PAR LES OBLIGATIONS DE DÉVELOPPEMENT DU NORD DE L'ONTARIO

Les petites et moyennes entreprises du Nord profiteront de l'accès à du nouveau capital

THUNDER BAY – Le gouvernement ontarien favorise la prospérité dans le Nord de l'Ontario par le truchement d'un nouveau programme pilote, soit le Programme de prêts aux entreprises financés par les Obligations de développement du Nord de l'Ontario, qui financera des prêts aux petites et moyennes entreprises du Nord. C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui M. Rick Bartolucci, ministre du Développement du Nord et des Mines.

« Notre gouvernement a écouté quand les gens du Nord lui ont dit que les entrepreneurs à l'échelle de la région avaient besoin d'un meilleur accès à du capital, a affirmé M. Bartolucci. J'encourage fortement les entreprises à présenter sans tarder des propositions visant l'obtention de nouveaux prêts et j'espère que tous les gens du Nord achèteront des Obligations de développement du Nord de l'Ontario quand elles seront en vente le mois prochain. »

Le programme d'Obligations de développement du Nord de l'Ontario compte deux composantes, soit la vente d'obligations aux résidents du Nord du 21 mars au 11 avril 2005 et le programme de prêts aux entreprises en vertu duquel on acceptera des demandes du 25 février au 15 avril 2005.

Les petites et moyennes entreprises nouvelles et établies situées dans le Nord de l'Ontario et dirigées par des résidents du Nord, sont admissibles à présenter des demandes de prêt. En général, des prêts variant de 125 000 \$ à un million de dollars seront consentis aux candidats dont la demande a été approuvée pour des investissements visant à couvrir jusqu'à 50 pour cent des coûts admissibles de projet. Les fonds ne peuvent servir à établir ou à agrandir une entreprise dans les secteurs du détail, de la construction ou de l'hôtellerie.

Les chambres de commerce associées du Nord-Ouest de l'Ontario (NOACC) ont proposé le concept des obligations de développement du Nord de l'Ontario parce qu'elles croient fermement que les obligations aideront à faire croître l'économie du Nord, a déclaré M^{me} Mary Long-Irwin, directrice générale des NOACC. Je tiens à remercier le gouvernement provincial d'avoir donné suite à cette initiative. »

« Quand j'ai présenté le premier budget de notre gouvernement, j'ai dit que le Nord est une région dont le potentiel est illimité et que notre gouvernement s'engageait à donner aux résidents du Nord la possibilité de réaliser ce potentiel, de souligner M. Greg Sorbara, ministre des Finances de l'Ontario. L'annonce d'aujourd'hui est une autre étape passionnante menant à la réalisation de cet objectif. »

Ces obligations s'inscrivent dans le cadre du Plan pour la prospérité du Nord mis de l'avant par notre gouvernement. Le Ministère accepte les demandes de prêt jusqu'à la date limite du 15 avril. Pour en savoir plus long, visitez le www.lesobligationsdunorddelontario.com ou téléphonez au 1 866 668-5437.

Renseignements :

Laura Blondeau
Bureau du ministre – Sudbury
Téléphone (705) 564-7454
Cellulaire (705) 698-9757

Ron St. Louis
MDNM – Sudbury
Cellulaire (705) 690-1575

www.ndm.gov.on.ca
www.resultsontario.gov.on.ca